

Concilier économie et écologie

Philippe Bourke, président du BAPE
Colloque sur les bénéfices non énergétiques
Régie de l'énergie – 17 septembre 2021



Photo : Freepik/jcomp

Un parcours personnel inspiré d'une vision globale et intégrée



Des rêves brisés

« [La politique énergétique] doit conduire à une prise en compte systématique des **externalités environnementales**. Il est essentiel que toute décision intègre les implications anticipées sur le plan environnemental, qu'elles soient positives ou négatives » (p. 12).

« Le fait d'introduire le concept de développement durable dans la mission de la Régie de l'énergie constitue une innovation [...]. La Régie de l'énergie sera en effet appelée à intégrer dans son analyse les effets **économiques, sociaux et environnementaux** lors de l'analyse des tarifs de gaz naturel et d'électricité, au moment de l'examen des plans de ressources des entreprises réglementées et dans le cadre des pouvoirs qui lui sont attribués lors de la mise en œuvre des projets, ainsi qu'au moment de l'extension ou de la modification des réseaux de distribution » (p. 22).



Concilier écologie et économie au BAPE

AU CŒUR DES ACTIVITÉS DU BAPE DEPUIS 1978

Le développement durable



Société

Développement humain – Équité et solidarité – Éducation –
Diversité et inclusion – Culture et patrimoine – Santé et
qualité de vie – Éthique – Participation et engagement –
Accès à l'information



Écologie

Biodiversité – Services écologiques – Contaminants –
Capacité de support des écosystèmes – Conservation –
Gaz à effet de serre – Ressources naturelles – Eau – Sol –
Air



Économie

Retombées locales – Externalités – Finances publiques –
Compétitivité – Diversification – Efficacité – Fiscalité –
Balance commerciale – Investissements – Production et
consommation de biens et services

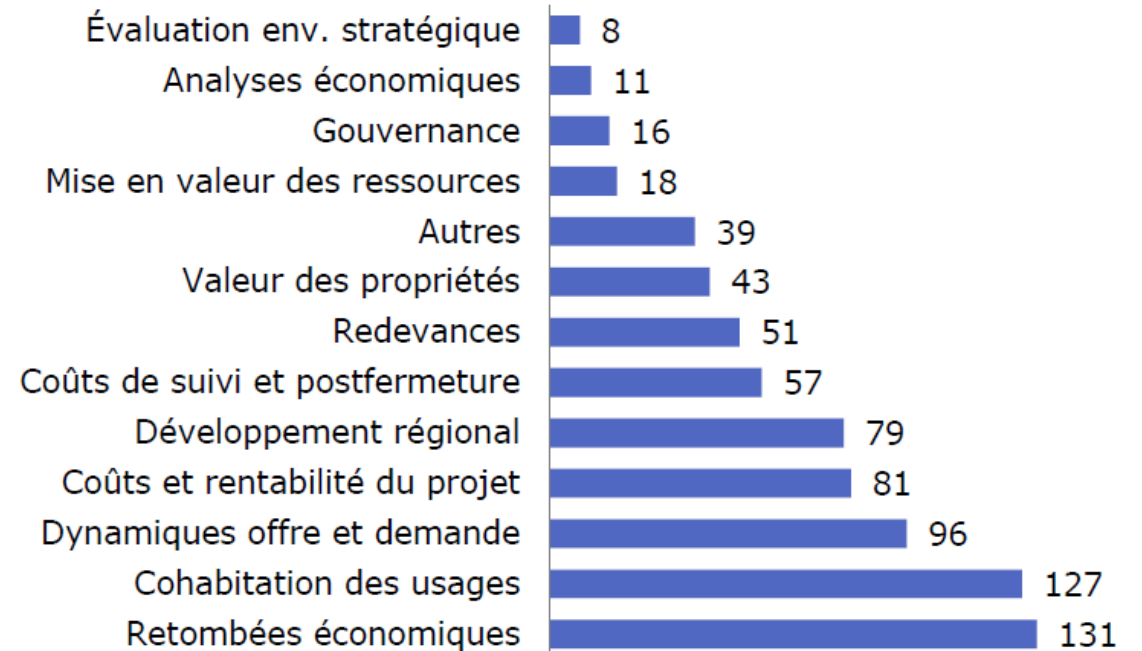
Concilier écologie et économie au BAPE

Dans les 191 rapports examinés, **757** avis, constats et recommandations portent directement sur des **questions économiques**, dont **230** sur l'énergie.

Extrait du rapport 186 « Projet d'aménagement hydroélectrique sur la rivière Péribonka » (2004) :

La commission est d'avis que l'efficacité énergétique doit être considérée comme une priorité afin de favoriser l'utilisation rationnelle de l'énergie et des ressources et que les objectifs en matière d'économie d'énergie doivent augmenter de façon significative.

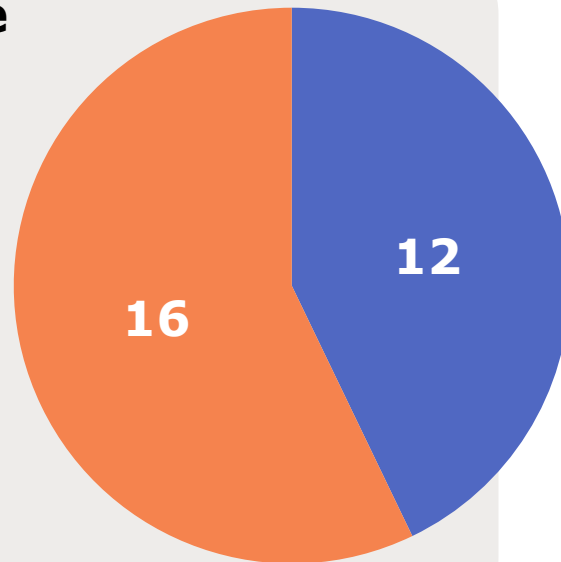
Principaux thèmes des avis et constats



Les externalités au BAPE

Notion d'externalité analysée dans 28 rapports :

Pour **16** d'entre eux, les termes « **externalités** » ou « **internalisation des coûts** » sont mentionnés.



« La commission estime que les faibles coûts d'enfouissement offerts par les lieux de grande capacité encouragent ce mode de gestion au détriment des 3 RV (réduction à la source, réemploi, recyclage et valorisation). Elle est d'avis que les tarifs de l'enfouissement devraient inclure l'ensemble des coûts sociaux et environnementaux qui en résultent » (Extrait du rapport 177 sur le LET de Lachenaie (2003) p. 33).

Les externalités au BAPE

Dans **plus de 50 %** des rapports examinés, une portion de l'analyse examine des **formes de compensation** lorsqu'un projet perturbe un milieu de vie ou affecte d'autres activités économiques dans son milieu d'accueil.

Utilisation et perte de territoire/ restriction des usages

- Incidences sur le paysage
- Perte partielle ou totale de territoire
- Perte de territoires protégés
- Perte de terres agricoles
- Perte de milieux naturels

Pertes financières

- Perte de valeur immobilière
- Perte de productivité qui provoque une perte financière
- Pertes de productivité animale

L'analyse avantages-coûts

Une base financière commune qui permet d'enrichir l'analyse.

L'AAC permet de :

- ▶ confirmer si les bénéfices surpassent les inconvénients;
- ▶ comparer des projets ou des variantes afin de déterminer l'option la plus rentable économiquement pour la société.



Parmi les 191 rapports examinés, **15** insistent sur la nécessité de mettre en perspective **les retombées** d'un projet par rapport à ses **coûts environnementaux et sociaux**, notamment au moyen de l'AAC.